

UNITE CHRETIENNE



**Aujourd'hui
le dialogue interconfessionnel**

Trimestriel N° 97-98 Fév.-Mai 1990

NUMÉROS DISPONIBLES

- 4 - Introduction à la déclaration sur la liberté religieuse.
- 5 - Une analyse protestante du décret sur l'Apostolat des laïcs.
- 7 - Directoire de questions œcuméniques ; texte et commentaire.
- 9 - Essai de théologie œcuménique : recherches et conclusions des « Dombes ».
- 11 - Approches du protestantisme.
- 15 - Jean Calvin : pages spirituelles.
- 16-17 - Martin Luther : pages spirituelles I et II.
- 23 - Dialogue pastoral et théologique (Dombes)
- 24 - En mission : l'œcuménisme.
- 27 - Catholicisme anglais dans le dialogue œcuménique.
- 29 - Un seul baptême : recherches œcuméniques.
- 30 - Le Docteur Ramsey à Lyon. Prière pour l'Unité 1973.
- 33 - Œcuménisme spirituel. Monastère Invisible de l'Unité.
- 34 - Un « réveil » spirituel : aujourd'hui Pentecôte.
- 42 - L'actualité du P. Portal.
- 50 - Chrétiens d'Afrique et d'Europe.
- 55 - L'art au service de l'Unité.
- 56-57 - Jalons sur la route de l'Unité : 1955-1980.
- 58 - Pages spirituelles Protestantes.
- 59 - La confession d'Augsbourg.
- 60 - L'Abbé Couturier, prophète de l'Unité.
- 61 - L'œcuménisme en Espagne.
- 62 - Rencontres. Expérience de jumelage.
- 63 - En ta Maison, Seigneur.
- 64 - Esprit de réforme et nouveauté de vie.
- 65 - L'Œcuménisme en Inde, à Madagascar.
- 69 - Confesser aujourd'hui la foi de toujours.
- 70 - L'ecclésiologie : deux recherches actuelles.
- 71 - Rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés.
- 72 - Cinq cents ans après : regards sur Martin Luther.
- 73-74 - Le malade et la communauté chrétienne.
- 76 - Loi et communautés.
- 77 - Pardonnés et Réconciliés.
- 78 - L'Évangile : transmettre - témoigner.
- 79 - Vous serez mes témoins
- 80 - Liberté dans l'Église. Liberté de l'Église.
- 81 - Des Réveils aux Églises libres.
- 83 - Unis en Christ... une création nouvelle.
- 84 - L'Église locale.
- 87 - L'amour de Dieu bannit la crainte.
- 88 - Israël et l'Église chrétienne.
- 90 - 988 Millénaire. 1888 Centenaire. 1938 Cinquantenaire.
- 91 - Bâtir la Communauté : un seul Corps en Christ.
- 93 - Œcuménisme à l'Université.
- 94 - Paroisses aujourd'hui : virages et visages.
- 96 - Les religions non chrétiennes et le mystère du Christ.

ANCIENNE SÉRIE

- 4 - Éléments de bibliographie sur l'Œcuménisme : juillet 1972
- 5 - Œcuménisme Spirituelle.
- 11 - Pour un dialogue œcuménique.
- 12 - Décret sur l'œcuménisme.

SOMMAIRE

Présentation (P. Michalon)	3
Retraite spirituelle œcuménique	5
Session biblique	6
Le dialogue anglican-catholique (R. Greenacre)	
- Chapitre I : La préparation du dialogue	
A - La pré-histoire	7
I. La campagne anglo-romaine et « Apostolicae Curae »	9
II. Les Conversations de Malines	11
B - L'histoire du dialogue	14
- Chapitre II : Les textes du rapport final	
Préface	20
Introduction	21
Déclaration de Windsor (1971) sur l'Eucharistie	22
Élucidation de 1979	25
Déclaration de Cantorbéry (1973) sur Ministère et Ordination	27
Élucidation de 1979	29
L'autorité dans l'Église, I (1976)	30
Élucidation de 1981	33
L'autorité dans l'Église, II (1981)	33
- Chapitre III : Après le rapport final	
I. Le travail de l'ARCIC II	36
II. Réception du rapport final et son évolution	38
III. D'autres évolutions dans les deux Communions ...	41
 Le dialogue des Églises évangéliques avec l'Église catholique (A. Thobois)	
I. Les évangéliques	45
A - Le terme d'évangélique	45
B - La foi des évangéliques	46
- Textes de travail	46
- Remarques sur les articles de foi	48
C - Tronc commun des évangéliques et différences	49
D - Ecclésiologie des Églises de professants	50

Session biblique

22-27 juillet 1990

Une session biblique a été demandée par plusieurs personnes. Elle se déroulera dans un climat de vie fraternelle, d'échanges et de célébrations liturgiques.

Elle sera conduite par un bibliste, le Père Michalon. Pour y participer, il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de grec et d'hébreu.

Livre biblique : Première lettre de S. Paul aux Corinthiens.

Date : Du dimanche soir 21 juillet au vendredi 27, midi.

Lieu, prix de journée, frais d'inscription, renseignements et inscription : Comme pour la retraite spirituelle.

Note complémentaire : Le Centre « Unité Chrétienne » n'organise pas de session sur l'œcuménisme. Cependant il est à la disposition de qui désire une journée, un week-end, une session concernant les questions œcuméniques.

Le dialogue anglican-catholique

*par le chanoine Roger Greenacre
membre de la Commission
de dialogue anglican-catholique
en Angleterre*

Chapitre I La préparation du dialogue

Afin de comprendre le dialogue actuel entre l'Église catholique romaine et la Communion anglicane, il est indispensable d'étudier son histoire et même d'avoir une certaine connaissance de sa pré-histoire.

④ La « préhistoire »

La réforme en Angleterre, tout le monde le sait, était beaucoup moins radicale que sur le continent. A la fin du 16^e siècle, on trouve en Angleterre une Église – *ecclesia anglicana*, Church of England (pas de nouveau titre) – qui est en rupture avec Rome (1^{re} rupture sous Henry VIII ; réconciliation avec Rome sous Mary ; 2^e rupture sous Elizabeth), qui a adopté beaucoup des doctrines et des pratiques des réformes luthériennes et calvinistes, mais qui a également conservé beaucoup d'éléments catholiques dans sa doctrine, sa liturgie et dans son ministère (notamment dans la conservation de l'épiscopat). Mais si cette Réforme était sensiblement moins radicale que la Réforme continentale (et la Réforme en Écosse), elle n'était pas moins marquée par la violence et la haine, par des persécutions mutuelles et des martyrs de tout côté. Le succès de la Réforme s'explique en grande partie par le fait qu'elle a été imposée par la couronne ; mais la pression politique n'a pas réussi à gagner tous les cœurs. Les dissidents de la droite étaient les catholiques, persécutés et découragés, peu nombreux et mal organisés ; les dissidents de la gauche étaient les « puritains », plus nombreux, plus

assurés, bien éduqués et pleins de zèle. Mais le nom « puritain » n'indique pas un phénomène très homogène : parmi les puritains, on trouvait des calvinistes restant à l'intérieur de l'Église anglicane avec l'intention et l'espoir de pousser plus loin sa réforme, d'autres qui ne pouvaient pas tolérer sa liturgie ou son ministère épiscopal et se sentaient obligés de la quitter, d'autres plus radicaux encore qui se formaient en communautés baptistes et autres.

L'évolution de l'anglicanisme était marquée par une double pression, une double tension.

1) D'abord il s'agissait de la tension toujours sans résolution entre les différentes tendances à l'intérieur de l'Église anglicane ; une tendance catholique ou « haute église » qui devenait plus forte et plus nettement anticalviniste au cours du 17^e siècle, une tendance évangélique ou « basse église » et une tendance libérale et érasmienne autrefois appelée « latitudinariste ». On trouve encore aujourd'hui ces trois tendances, bien que la position théologique de chacune ait beaucoup évolué au cours des années.

2) En 2^e lieu, il s'agissait de la pression exercée par une droite catholique et une gauche protestante à l'extérieur de l'Église anglicane. En ce qui concerne les relations avec le catholicisme romain, il faut bien comprendre que le peuple anglais était beaucoup plus protestant que l'Église anglicane et que souvent la tendance protestante à l'intérieur de l'Église anglicane et les communautés protestantes en dehors de cette Église ont fait cause commune, en réagissant contre toute tentative de réconciliation entre Rome et Canterbury. Pour sa part la tendance haute église a aussi montré une hostilité sévère envers Rome pour 3 raisons.

1) Pour des raisons strictement théologiques la conviction que l'Église d'Angleterre était beaucoup plus fidèle à l'Église primitive que l'Église de Rome.

2) Pour des raisons politiques la conviction que toute proposition irénique cachait une tentative de prise de pouvoir (une conviction fondée sur une certaine expérience).

3) Afin de montrer clairement à d'autres anglicans et aux protestants non-anglicans qu'un anglican de la haute église n'était pas un crypto-papiste, un catholique romain *in petto*.

Malgré toutes ses difficultés, la préhistoire – c'est-à-dire les 17^e, 18^e et 19^e siècles – nous montre certaines tentatives de dialogue, mais dans tous les cas il s'agissait d'initiatives privées et même isolées et dans la plupart des cas vite désapprouvées, par les autorités de chaque côté. On pourrait évoquer le nom de *Christopher Davenport*, un franciscain qui publiait sous Charles I^{er} un commentaire très irénique sur les 39 articles de l'Église anglicane ; ou le nom de *William Wake*, archevêque de Canterbury, qui conduisait

un dialogue très serré – par correspondance – pendant la minorité de Louis XV avec quelques théologiens gallicans de la Sorbonne.

Avec le 19^e siècle, il y a plus de continuité dans ce dialogue mais il est toujours de caractère personnel et presque confidentiel. Beaucoup de catholiques de langue française ont suivi avec intérêt la renaissance catholique à l'intérieur de l'Église d'Angleterre à partir de 1833 avec le mouvement d'Oxford, et le Dr Pusey lui-même (le véritable chef du mouvement après la réconciliation de Newman avec l'Église romaine) était traité avec sympathie et respect par NNSS Darboy et Dupanloup. Bien sûr, le Dr Pusey et ses amis étaient l'objet de la même méfiance de la part de la majorité des anglicans que les deux évêques français de la part de Pie IX et de la Curie romaine.

Un des disciples les plus fidèles du Dr Pusey était le laïc anglican, Lord Halifax. Une rencontre providentielle à Madère en 1890 entre Lord Halifax et l'Abbé Portal rendait possible une grande aventure œcuménique, fruit de leur profonde amitié, et de leur foi et de leur espérance inébranlables, qui n'était apparemment qu'une série d'échecs, mais qui a finalement ensemencé le champ du dialogue catholique-anglican.

Cette aventure se divise facilement en 2 chapitres.

I. La campagne anglo-romaine et *Apostolicae Curae*

J'hésite à aborder ce sujet, dont le grand spécialiste est un historien lyonnais, M. Régis Ladous ; il suffit en tout cas d'en évoquer les grandes lignes.

L'amitié naissant entre l'aristocrate anglais de 50 ans, époux et père de famille et le lazariste français de 34 ans, fils d'un cordonnier cévenol, était profondément spirituelle ; son caractère œcuménique dérivait des longues conversations qu'ils ont eues pendant de longues promenades sur l'île de Madère, surtout sur la route appelée *Camino novo*, le Chemin Neuf. Il s'agissait en effet d'un chemin neuf ; le 1^{er} résultat des « conversations de Madère » était la conversion de l'abbé Portal à une vision authentique de l'œcuménisme.

Ce qu'on appelait la campagne anglo-romaine était un projet qui comptait les éléments suivants.

a) Il était question, non pas de négociations diplomatiques pour effectuer l'union des Églises, mais plutôt d'une préparation à long terme opérée par des rencontres sans caractère officiel ; des rencontres autour d'une table ronde de théologiens et d'historiens des deux Églises.

b) Il était question, non pas de prosélytisme ou de polémique, mais d'information mutuelle, de dissipation des malentendus, d'une connaissance approfondie de la théologie de l'autre.

3) Il était aussi question d'éveiller un plus grand intérêt pour la question du rapprochement des Églises parmi le clergé et les fidèles des deux Églises. On pensait donc à une revue rédigée en français ; « son procédé unique », affirmait Portal, « serait l'exposition, toute controversée serait bannie ». En décembre 1895 sortait le 1^{er} numéro de la *Revue anglo-romaine*.

Malheureusement Portal avait l'idée qu'un bon sujet, pour ouvrir le dialogue entre anglicans et catholiques, serait l'étude de la question des ordinations anglicanes ; il croyait y avoir trouvé une question scientifique et historique qui serait plus facile à aborder que les grandes controverses doctrinales qui divisaient anglicans et catholiques comme il disait lui-même ; c'était « une question de fait et non de foi ». Il se trompait dangereusement, car l'exploration de cette question en France intéressait ou inquiétait Rome ; la transformation du projet originel d'une étude entre amis et savants en un examen formel et officiel des ordinations anglicanes par une commission romaine faisait jouer des intérêts de haute politique ecclésiastique. Grâce à la pression de la hiérarchie catholique anglaise et de son grand ami, Mgr Merry del Val, le Pape Léon XIII était persuadé qu'il fallait se prononcer contre la validité, ou plutôt confirmer une sentence d'invalidité déjà prononcée par le Saint Office au 18^e siècle. Ainsi donc en 1896 le Pape Léon XIII publiait la bulle *Apostolicae Curae* proclamant la nullité des ordinations anglicanes. Cette condamnation avait de lourdes conséquences pour Portal ; il fallait attendre la fin de la guerre de 1914-18 pour voir renaître les efforts de Portal et Halifax et le 2^e chapitre de leur aventure. Avant de l'aborder il faut commenter brièvement la condamnation de 1896.

1) Cette affaire montre clairement tous les risques des tentatives œcuméniques privées entreprises contre la méfiance et l'hostilité de la majorité de chaque côté. Halifax et Portal devaient affronter l'hostilité de la Curie romaine (bien que le cardinal Rampola les encouragea), l'hostilité de l'Église catholique romaine anglaise, qui en ce moment ne pouvait tolérer le moindre encouragement envers la haute église anglicane, et la prudence froide et timide de l'archevêque de Canterbury.

2) *Apostolicae Curae* ajoutait considérablement aux difficultés d'une réconciliation éventuelle entre Rome et Canterbury. Il faut revenir à ce sujet quand nous nous penchons sur le texte de l'AR-CIC sur le ministère et quand nous examinons le travail de l'AR-CIC II.

3) L'épreuve ressentie par les deux amis ne détruisait pas leur foi et leur espérance ; au contraire elle les a approfondies. Trois jours après la publication de la bulle, Halifax répondait à une lettre de Portal ; il vaut la peine de lire – en partie – cette réponse, exemple classique de la spiritualité œcuménique (la lettre de Lord Halifax au Père Portal se trouve à la fin de ce chapitre).

Le grand projet des deux amis n'était pas détruit ; il était entré plutôt dans un long sommeil qui dura de 1896 à 1921. Pendant cette période, Halifax gardait un contact épistolaire régulier avec son ami ; un jour il lui écrivait « un jour, on verra que nous avons raison ». Plus tard, dans son livre : *Léon XIII et les ordinations anglicanes*, publié en 1912, il écrivait « Personne, et certainement ni l'abbé Portal ni moi-même, supposait que l'union était une possibilité immédiate. Ce que nous avons maintenu, l'abbé et moi-même, c'est que les grands mouvements étaient généralement le résultat d'une action résolue entretenue par des minorités déterminées ».

II. Les Conversations de Malines

La reprise du projet était encouragée par deux choses – la visite du cardinal Mercier aux États-Unis en 1919 et les paroles adressées par le cardinal à une assemblée épiscopale à Détroit ; *l'Appel à tout le peuple chrétien* (The appeal to all christian people) publié par les évêques de la Communion anglicane à la fin de la conférence de Lambeth de 1920. Les deux amis donc allaient ensemble à Malines où ils étaient reçus par le cardinal primat des Belges. Le résultat de cette initiative était les célèbres *Conversations de Malines* de 1921 à 1928. Je n'ai pas le temps d'en parler très longuement ; je dois me contenter de faire trois remarques.

1) Beaucoup des éléments qui étaient en jeu pendant la campagne anglo-romaine se retrouvaient encore une fois dans l'histoire des conversations – la réserve, la caution et la prudence du pape et de l'archevêque de Canterbury – (le Pape Pie XI passant d'une bienveillance initiale à un désaveu formel) ; l'hostilité du cardinal archevêque de Westminster et de l'ensemble des catholiques anglais ; l'indifférence, voire l'hostilité, des anglicans qui ne partageaient pas les sympathies catholiques de Halifax ; enfin le même sens d'un échec à la fin, avec l'encyclique *Mortalium animos* de Pie XI ressentie avec la même douleur que lors de la bulle *Apostolicae curae*.

2) L'idée conçue pendant les « Conversations de Madère » a tout de même porté son fruit dans les Conversations de Malines. Les

participants n'avaient aucun mandat officiel, mais ils étaient des théologiens, des hommes d'Église, de haute qualité et de grande réputation ; ils se rencontraient sur pied d'égalité afin d'examiner dans un esprit serein et objectif et dans un contexte d'amitié et de respect mutuel, des questions contentieuses. L'ancien archevêque anglican de Dublin, Henry Mc Adoo, co-président de l'ARCIC I, a ainsi commenté les Conversations de Malines.

« Même si le progrès était vite coupé court et même si aucune formule de concorde ou déclaration commune sur la doctrine ou la structure ministérielle émergeait, elles ont permis une mesure de contact formel dans la charité et elles ont donné aux thèmes majeurs l'occasion de se présenter dans un contexte non pas de polémique mais de dialogue ».

[H.R. Mc Adoo : Anglican/RC Relus, 1717-1980, in *Rome and the anglicans* (éd. W. Haase) de Gryter, Berlin et N.Y., 1982, p. 195].

3) Les Conversations de Malines ont produit deux phénomènes extraordinaires : a) un mémoire lu par le cardinal Mercier, mais écrit par Dom Lambert Beauduin, fondateur des moines de l'Union, aujourd'hui à Chevetogne avec comme titre *L'Église anglicane unie, non absorbée* ; mémoire contestable sans doute dans son détail, mais prophétique dans sa vision : mémoire osé, car – après la mort du cardinal – il a contribué à la disgrâce de Dom Lambert*. b) L'élan donné au dialogue par la personnalité du cardinal Mercier, par l'homme qui pouvait écrire 2 jours avant sa mort à Randall Davidson, archevêque de Canterbury :

« *Ut unum sint*, c'est le vœu suprême du Christ, le vœu du Souverain Pontife, c'est le mien, c'est le vôtre. Puisse-t-il se réaliser dans sa plénitude » ; par l'homme qui, sur son lit de mort, donnait son anneau épiscopal au vieux laïc anglican de 86 ans, lord Halifax. Cet anneau est maintenant incrusté dans un calice de la cathédrale anglicane de York ; le geste de Mercier a sans doute inspiré le geste de Paul VI à Rome en 1966, geste auquel nous devons revenir.

La mort de Mercier et la publication de l'encyclopédie *Mortalium animos*, condamnation globale du mouvement œcuménique, ont obligé le courant du dialogue anglican-catholique de prendre un cours souterrain encore une fois. L'héritage de Portal et de Dom Lambert Beauduin, qui était en matière œcuménique son disciple,

* Mais, en saluant à Rome Donald Coggan, archevêque de Canterbury, en 1977, le Pape Paul VI évoquait la mémoire des grands précurseurs, nommant entre autres Halifax, Portal, Beauduin et Mercier, et en conclusion, il disait : « Le rythme du mouvement (de rapprochement) s'est merveilleusement accéléré pendant ces dernières années, de telle sorte que ces paroles d'espérance ne sont plus un simple rêve. L'Église anglicane unie, non absorbée ».

portait du fruit, grâce à 2 prêtres français qui visitaient le monastère de l'Union qui à ce moment se trouvait à Amay-sur-Meuse et qui se rencontraient là-bas : l'un était le Père Yves Congar o.p., pionnier de la théologie œcuménique catholique et l'autre, le grand ornement de l'Église de Lyon, l'abbé Paul Couturier, fondateur de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens. Ce sont peut-être les derniers des *Précurseurs* ; avec l'avènement du Pape Jean XXIII et l'annonce du concile, nous passons de la préhistoire du dialogue à son histoire.

ⓑ L'histoire du dialogue

Je n'ai pas à raconter l'histoire du 2^e concile du Vatican ou d'interpréter l'ouverture œcuménique de Jean XXIII ; il suffit d'affirmer qu'un dialogue officiel entre l'anglicanisme et l'Église catholique romaine commençait peu après l'annonce par Jean XXIII, le dernier jour de la Semaine de Prière pour l'Unité 1959, de son intention de convoquer un concile et la formation en 1960 – parmi d'autres commissions et secrétariats préparatoires – d'un Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, avec le cardinal Bea comme président et Mgr Willebrands comme secrétaire*.

Parmi tous les « frères séparés », les anglicans étaient les premiers à répondre à cette évolution ; en décembre 1960, l'archevêque de Canterbury, Geoffrey Fisher, faisait une visite au Pape Jean XXIII à Rome à la fin d'une visite aux patriarches de Jérusalem et de Constantinople. Il était le 1^{er} archevêque de Canterbury à visiter le pape depuis le 14^e siècle et le 1^{er} chef d'une Église séparée de Rome à le faire. Les anglicans étaient aussi les premiers à prendre deux initiatives à la suite de cette rencontre : 1) Avec l'accord du cardinal Bea et de son secrétariat l'archevêque avait nommé un représentant personnel à Rome, un homme de liaison, avec le devoir de suivre la préparation du concile et de se mettre à la disposition du Secrétariat. Dans cette nomination du chanoine Pawley se trouvent les origines du *Centro anglicano* à Rome, résidence du représentant officiel de l'archevêque de Canterbury et lieu d'une bibliothèque anglicane à la disposition des étudiants des universités romaines. 2) L'archevêque de Canterbury était le premier à répondre, au nom de la Communion anglicane, à l'invitation officielle adressée aux Églises non catholiques à envoyer des observateurs au Concile. Le dialogue anglican-catholique peut donc au moins réclamer une certaine priorité dans le temps : la réponse positive des anglicans a pu encourager d'autres confessions à suivre son exemple.

La confiance montrée par les anglicans n'était pas déçue. Les observateurs étaient très contents de leur réception et de l'attention apportée à leurs interventions. Mgr Moorman, évêque anglican de Ripon, ayant critiqué le premier texte du décret sur l'œcuménisme, avait la satisfaction de voir insérée dans le texte final une mention explicite de la Communion anglicane qui la distinguait nettement des Églises et communautés de la réforme. « Parmi celles », peut-on lire, « qui gardent en partie les traditions et les structures catholi-

* Secretariatum ad Christianorum Unitatem Fovendam.

ques, la Communion anglicane occupe une place particulière » [De Œcumenismo III, 13].

Le nouvel archevêque de Canterbury, Mgr Michael Ramsey, avait attendu la clôture du concile avant de projeter une visite officielle à Rome, non seulement dans son rôle de primat de toute l'Angleterre, mais aussi dans son rôle de président de la Conférence de Lambeth, de l'ensemble des évêques de la Communion anglicane. Il a ainsi voulu montrer que le concile n'a rien fait pour ajouter aux difficultés entre les deux Communions, mais au contraire a beaucoup facilité leur réconciliation. Si la visite de Mgr Fisher en 1960 avait en fin de compte un caractère privé, celle de Michael Ramsey avait un caractère très officiel et très solennel. Le pape qui le recevait était Paul VI, qui déjà quand il était archevêque de Milan avait voulu prendre un contact personnel avec l'anglicanisme. La rencontre de 2 hommes de grande valeur théologique et spirituelle était un sommet, et ce sommet était marqué par un de ces gestes symboliques et prophétiques, dont Paul VI avait le secret, et par une déclaration commune historique. Le geste rappelait, mais poussait plus loin, le geste du cardinal Mercier sur son lit de mort ; à l'issue de la cérémonie à la basilique de Saint-Paul, hors-les-murs, où ils avaient signé ensemble cette déclaration, le pape passait au doigt de l'archevêque son propre anneau pastoral et l'invitait à bénir avec lui la foule. La *déclaration commune* du 24 mars 1966 est un des textes qui sont imprimés en appendice au rapport final de l'ARCIC et je vous invite à le trouver [*Jalons pour l'Unité*, pages 126-127]. Notez en particulier

- a) « représentant la Communion anglicane »
- b) « ils entendent inaugurer sérieusement... un dialogue... qui puisse conduire à cette unité dans la vérité pour laquelle le Christ a prié... [la restauration d'une complète communion de foi et de vie sacramentelle] »
- c) « ils sont unanimes dans leur détermination de promouvoir des contacts qualifiés entre leurs communions ».

La rencontre à Rome de mars 1966 a permis la création d'une commission mixte préparatoire qui, après 3 réunions, a publié le *rapport de Malte*, signé le 2 janvier 1968, qui est aussi publié en appendice au rapport final [*Jalons*, pages 118-125].

Quelques remarques sur le rapport de Malte

Le paragraphe 3 est très important :

3. Nous rappelons avec une grande action de grâce notre foi commune en Dieu notre Père, en notre Seigneur Jésus-Christ et en l'Esprit saint ; notre commun baptême dans l'unique Église de

Dieu ; notre partage des saintes Écritures, du symbole des Apôtres et du Credo de Nicée, de la définition de Chalcédoine et de la doctrine des Pères ; notre commun héritage chrétien au cours de nombreux siècles, avec ses traditions vivantes dans le domaine de la liturgie, de la théologie, de la spiritualité, de l'institution ecclésiastique et de la mission.

On définit le fond commun, l'héritage commun.

4. *Depuis le XVI^e siècle, des divergences se sont produites, issues non pas tant de la substance de cet héritage que de nos manières de le recevoir dans une situation de séparation.*

Non pas tant de la substance : c'est un premier essai pour dresser une méthode théologique distinguant les différences réelles et la question du langage.

Le n° 5 aborde la question de la *comprehensiveness* : *Nous avons à poursuivre ensemble l'examen de la manière dont nous admettons et saisissons les vérités dogmatiques et des moyens légitimes de les comprendre et de les interpréter au niveau théologique. Tout en convenant que la comprehensiveness doctrinale doit avoir ses limites, nous pensons que la diversité a une valeur intrinsèque lorsqu'on en use pour créer et non pas pour détruire.*

La *comprehensiveness*, acceptation de diversités doctrinales, est un des grands obstacles au rapprochement de la part des catholiques. On reconnaît ici la valeur intrinsèque de la diversité.

Le paragraphe 16 envisage la question des mariages mixtes. Le n° 18 concerne l'Eucharistie et prélude au document de l'ARCIC sur le sujet. De même le n° 19 sur la nécessité du partage de la foi et de la reconnaissance mutuelle du ministère, et le n° 20 sur l'autorité dans l'Église : ces trois paragraphes dressent par avance le schéma du rapport final de l'ARCIC I.

Peu après la publication du rapport de Malte on passait aux actes. Déjà en 1967, on avait établi une commission internationale mixte sur la théologie du mariage et son application aux mariages mixtes ; cette commission publiait en 1975 son rapport, qui malheureusement semble être tombé dans l'oubli. En 1969, on instaurait l'ARCIC, A - R - C - I - C - (Commission Internationale Anglicane Catholique Romaine) et cette commission se réunissait pour la 1^{re} fois en 1970. A partir de 1982, on a tendance à appeler cette commission ARCIC I ; car son travail a pris fin avec la publication du rapport final cette année-là et le Pape Jean-Paul II et l'archevêque de Canterbury, Mgr Robert Runcie, ont annoncé, lors de leur rencontre historique à Canterbury la veille de la Pentecôte de cette année, leur intention de créer une nouvelle commission, ARCIC II.

Avant de nous pencher sur le rapport final, il serait utile, je crois, de dire quelques mots sur cette commission ARCIC I.

1) La commission était une commission officielle, dont les membres étaient nommés par les plus hautes autorités de chaque côté – le Saint Siège et l'archevêque de Canterbury dans sa responsabilité de premier évêque de la Communion anglicane – donc après consultation avec les autres primats des Églises anglicanes autonomes.

2) La commission était internationale, car le dialogue lui aussi était international, c'est-à-dire un dialogue entre l'Église catholique romaine et, non pas l'Église d'Angleterre, mais la Communion anglicane.

3) Du côté anglican, les membres devaient représenter toutes les écoles théologiques de l'anglicanisme. Dans la préhistoire, ce n'était que les anglicans « haute église » qui s'intéressaient à ce dialogue ; dès maintenant les libéraux et les évangéliques se sentaient engagés. Et si la « comprehensiveness » est un phénomène exclusivement anglican, on commençait à entendre parler d'un « pluralisme » dans l'Église catholique, un pluralisme représenté lui aussi dans la commission.

4) La vie de la commission durait de 1970 à 1981. Les membres ont porté témoignage du fait qu'ils ont fait ensemble un véritable pèlerinage spirituel. Les accords auxquels ils étaient conduits étaient le fruit d'une communion profonde dans la prière, dans l'étude, dans le dialogue. Cette expérience est très enrichissante, mais comporte aussi des risques ; le progrès d'une telle commission peut devenir trop rapide pour ceux qu'il laisse en arrière dans les deux Églises. « La vitesse d'un convoi est la vitesse de son bateau le plus lent ».

5) J'hésite à affirmer, sous peine de contradiction, que l'ARCIC était, sur le plan strictement chronologique le premier des dialogues bilatéraux ; mais il était certainement un des premiers et il était aussi un des plus prometteurs et des plus fructueux. Nous devons accorder plus de réflexion sur ce point.

Évidemment aucun dialogue bilatéral ne peut être considéré isolément, mais toujours dans le contexte des autres dialogues bilatéraux et du dialogue multilatéral de *Foi et Constitution*, notamment du texte de Lima sur *Baptême, Eucharistie et Ministère*.

Une lettre de Lord Halifax au P. Portal

Trois jours après la bulle *Apostolicae curae* de Léon XIII, Lord Halifax adresse la lettre que voici au P. Portal :

Hickleton - Doncaster

Sept. 21, 1896

Mon cher ami,

Votre lettre me remplit les yeux de larmes, mais elle me fait un bien, mais un bien qui est au-delà de toute expression. C'était bien l'amour des âmes qui nous poussait. Nous ne voulions pas autre chose. Qu'on fit quelque chose pour mettre fin aux divisions entre ceux qui aiment Notre Seigneur Jésus-Christ, ces divisions qui servent à tenir éloignées tant d'âmes de Lui. Que ceux qui s'aiment pussent s'aimer davantage en communiant aux mêmes autels. Qu'enfin l'unité essentielle de l'Église de Jésus-Christ fût reconnue de tous et pour cela, dans un esprit d'amour et de charité, dans un esprit aussi de pénitence pour toutes les fautes commises de chaque côté, on s'abordât, afin de rectifier les malentendus, de distinguer entre ce qui est de foi et ce qui est matière d'opinion seulement, de renverser les préjugés et de rechercher tout simplement la volonté de Dieu comme Il l'a fait connaître à ses saints Apôtres et comme elle a été comprise par l'Église des premiers temps, de se fonder enfin, sur les bases demandées par l'Encyclique pour la foi et la pratique chrétienne. Voilà, mon cher ami, n'est-ce pas tout ce que nous voulions ? Je suppose que les autres le voulaient aussi, mais pour y arriver il fallait beaucoup d'amour, beaucoup de charité, beaucoup de patience, une grande abnégation de soi et encore la sagesse qui peut distinguer entre les faits, et, plus que tout, il fallait cet esprit inspiré par l'amour qui, au-delà de toutes les difficultés et malgré toutes les apparences, voit la vérité essentielle, telle qu'elle l'est véritablement en elle-même, et qui pour la faire valoir néglige toute considération personnelle, se fiant aux autres comme elle voudrait qu'on se fie à elle. Voilà ce qu'il fallait et voilà justement ce qui a fait défaut. Il est difficile de parler sans avoir le texte du document. Je ne puis encore me convaincre qu'il est tout ce que l'on dit – mais ce n'est pas douteux qu'il donne expression, si le télégramme de Reuter est exact aux vœux du Cardinal Vaughan et de son entourage, et c'est ce fait qui les condamne.

On dira d'eux, soit faute d'intelligence, soit faute de quelque chose de beaucoup plus grave, qu'ils ont manqué aux desseins de Dieu ; qu'ils avaient l'occasion de faire le plus grand bien à l'Église,

de faire beaucoup pour le salut des âmes, et qu'ils ne l'ont pas voulu. Mais je les laisse.

Pour nous, mon cher ami, si tels étaient nos objets, qu'avons-nous à nous reprocher ? Rien. Nous avons essayé de faire ce que Dieu nous avait inspiré. Nous avons échoué, pour le moment, mais si Dieu le veut, sa volonté s'accomplira, et s'il nous permet d'être brisés, c'est bien qu'Il veut faire les choses lui-même. Ce n'est pas un rêve. La chose est aussi certaine que jamais. Il y a des amertumes qui valent toutes les joies de la terre et je préfère mille et mille fois souffrir avec vous dans une telle cause que de triompher avec le monde entier. Votre lettre m'est précieuse au-delà de tout ce que je puis vous dire. Les peines sont soulagées quand on souffre ensemble. Seulement je sais bien que si nous souffrons vous souffrez encore davantage, et c'est cette pensée-là qui me fait le plus de mal. J'attends avec impatience la lettre de dimanche que votre dépêche m'annonce. Encore une fois à vous de tout mon cœur, et cela aujourd'hui plus que jamais, et pour toujours.

connaître la pensée de ses frères évêques et de l'Église comme telle ; et avoir l'intention déclarée d'énoncer une décision qui lie en matière de foi ou de morale.

Le texte continue :

Quand il est clair que toutes ces conditions ont été remplies, les catholiques romains concluent que le jugement est préservé d'erreur et que la proposition est vraie. Si la définition proposée à l'assentiment n'était manifestement pas une interprétation légitime de la foi biblique et dans la ligne de la tradition orthodoxe, les anglicans estimeraient que c'est un devoir de surseoir à la réception de la définition pour l'étudier et en discuter.

Le paragraphe 30 cite en particulier les définitions prises depuis la Réforme : il s'agit des deux dogmes mariaux de l'Immaculée Conception et de l'Assomption. Les paragraphes 31 et 32 ont trait à l'infailibilité. Le paragraphe 33 synthétise l'état de la recherche :

33. Nous avons déjà pu nous mettre d'accord sur le fait que conciliarité et primauté sont complémentaires (Venise, 22-23). Ensemble nous pouvons maintenant affirmer ceci : l'Église a besoin tout à la fois d'une autorité multiple, dispersée, dans laquelle tout le peuple de Dieu soit activement impliqué, et aussi d'un primat universel comme serviteur et foyer de l'unité visible dans la vérité et l'amour. Cela ne signifie pas que toutes les différences aient été éliminées. Mais si quelque fonction et charge de Pierre sont exercées dans l'Église vivante, qu'un primat universel est appelé à servir comme foyer visible, alors il appartient à l'essence de sa fonction qu'il ait et une responsabilité d'enseignement définie et les dons de l'Esprit appropriés pour lui permettre de s'en acquitter.

Les discussions actuelles sur la conciliarité et la primauté qui se poursuivent dans nos deux communions montrent que nous ne sommes pas devant des positions destinées à demeurer statiques. Nous émettons l'idée que certaines difficultés ne seront pas complètement résolues, tant qu'une initiative pratique n'aura pas été prise et que nos deux communions n'auront pas vécu ensemble de façon plus visible dans l'unique koinonia.

Une autorité « dispersée » : c'est un concept cher aux anglicans : il est l'expression d'un équilibre. L'Église a besoin à la fois de la conciliarité et de la primauté.

La conclusion est un appel à une forme nouvelle de relations entre nos Églises. Sur la route de l'unité, il est nécessaire de marquer des étapes :

La convergence qui se reflète dans nos déclarations voudrait apparaître comme l'appel pour une forme nouvelle de relations entre nos Églises, qui serait une étape sur la route vers l'unité chrétienne.

Chapitre III Après le rapport final

A la fin de mars 1982 – après de très longs délais – on a enfin publié le R.F. Les délais ont été imposés par certains milieux de la Curie romaine, fort réticents envers les conclusions de ce rapport et convaincus que sa publication devait à tout prix attendre la sortie d'un commentaire – des *observations* – de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi. En réalité, les délais ont augmenté la publicité donnée au rapport – au moins en Angleterre – en donnant l'impression que sa publication était directement liée à la visite que le Pape Jean-Paul II devait faire en Grande-Bretagne à la fin de mai.

Au cœur de cette visite très réussie, était la grande célébration œcuménique en la cathédrale de Canterbury, le 29 mai 1982. La célébration, coprésidée par le Pape et l'Archevêque, n'était pas exclusivement anglicane et catholique romaine ; toutes les grandes confessions y étaient représentées. Mais la signature d'une Déclaration commune après l'office ne concernait que le dialogue catholique-anglican. Bien qu'on ait pris soin de dire : « Notre but ne se limite pas à l'union de nos deux seules communions à l'exclusion des autres chrétiens, mais s'étend au contraire à l'accomplissement de la volonté de Dieu pour l'unité visible de tout son peuple ». La Déclaration de 1982 représente le trait d'union entre la 1^{re} et la seconde étapes du dialogue entre l'ARCIC I et l'ARCIC II ; il vaut la peine donc de l'examiner avec soin*.

Dans le dialogue anglican-catholique depuis la publication du rapport final et la Déclaration de Canterbury, nous devons distinguer trois dimensions.

* Lire dans « Nouveaux Jalons pour l'Unité », éd. Le Cerf, 1984 : pages 54, 55, le paragraphe 2 : accent sur l'évaluation sur le gratitude. Page 56, paragraphe 3 : création d'une nouvelle commission ARCIC II pour :
– continuer l'œuvre déjà commencée,
– examiner les différences doctrinales majeures qui nous séparent encore,
– étudier tout ce qui nous empêche de reconnaître réciproquement les ministères de nos Églises,
– recommander les dispositions pratiques qui seront nécessaires *lorsque...* nous pourrons en venir au rétablissement de la pleine communion. Noter que le texte dit volontairement *lorsque* et non pas *si* (when, and not if).
Page 57, paragraphe 4 : travail de l'ARCIC au niveau international a besoin d'être secondé par le travail de groupes analogues aux autres niveaux, par exemple les commissions anglicano-catholiques nationales en Angleterre et en France.

- 1) Le travail de l'ARCIC II
- 2) Le processus de réponse et de réception du R.F.
- 3) D'autres évolutions dans les deux Communions.

I. Le travail de l'ARCIC II

La 2^e commission n'a pas tout à fait le même caractère que la 1^{re}. Elle est plus *grande* ; au lieu de 9 délégués de chaque côté, il y en a 12 ; elle a plus de *laïcs* (l'ARCIC I n'en avait qu'un seul) ; elle comporte des *femmes* (une catholique, une anglicane) ; l'élément *évangélique* dans la délégation anglicane a été sensiblement renforcé.

Le programme de l'ARCIC II comporte au moins 3 éléments.

1) On continue d'explorer et d'approfondir la notion de *koinonia* en cherchant à formuler une ecclésiologie commune. « Growth in reconciliation », croissances dans la réconciliation.

2) On s'occupe de la question de la reconnaissance mutuelle des ministères, tâche spécifiquement assignée à la commission par la Déclaration de Canterbury.

En juillet 1985, après des consultations avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le cardinal Willebrands, du Secrétariat pour l'Unité, a adressé aux coprésidents de l'ARCIC II (Mgr Sauter, évêque anglican de Birmingham et Mgr Murphy O'Connor, évêque catholique d'Arnadel et Anglilton) une lettre importante au sujet de la réconciliation des ministères. Je résume cette lettre :

Le cardinal ne veut pas rouvrir le dossier historique sur *Apostolicae curae*, mais dit simplement que le jugement de Léon XIII était fondé sur la conviction que la doctrine anglicane sur l'Eucharistie et sur le sacerdoce était défectueuse.

Cette défectuosité donnait aux rites d'ordination un certain « *nativa in dolo ac spiritu* » (un caractère et un esprit indigène) qui les rendait invalides.

Si ce jugement part essentiellement non pas des rites d'ordination étudiés isolément mais du contexte de la doctrine anglicane sur l'Eucharistie et le ministère, un changement de contexte pouvait changer le jugement de l'Église catholique romaine. L'acceptation solennelle et formelle des textes du *rapport final* sur l'Eucharistie et le ministère par les Églises de la Communion anglicane donnerait un nouveau contexte doctrinal pour l'interprétation des rites d'ordination.

Selon cette hypothèse, l'Église catholique romaine pourrait accepter non pas seulement ces nouvelles liturgies anglicanes d'ordination, mais aussi le rite de 1662, encore théoriquement en vigueur en Angleterre. Cette acceptation de la validité des *rites* ne résoudrait pas la question historique de la continuité (ou de l'interruption) de la succession apostolique dans l'anglicanisme, mais l'obstacle majeur aurait été surmonté.

Dans leur réponse de janvier 1986, les 2 coprésidents accueilleraient très positivement la lettre du cardinal ; ils soulignaient en particulier le lien entre reconnaissance des ministères et admission aux sacrements de chrétiens non-catholiques dans la discipline catholique et donc la nécessité urgente de résoudre le problème. L'ARCIC II a demandé à l'ARC anglais de faire des recherches au sujet des rites d'ordination et une petite sous-commission, dont j'étais moi-même membre, a envoyé à l'ARCIC II son rapport qui recommande un jugement positif des 2 côtés sur les rites d'ordinations catholiques et anglicanes.

3) L'ARCIC II produisit en 1987 une déclaration commune (agreed statement) sur *La salut et l'Église* (*Documentation catholique* du 15 mars 1987). Il faut reculer un peu pour expliquer la raison d'être de ce document, qui ne s'insère pas facilement dans le programme de travail du dialogue. Dans la tendance évangélique de l'anglicanisme, parmi les réactions au R.F., on avait souvent déploré le fait qu'on n'avait pas abordé le sujet de la justification par la foi et on avait demandé que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de l'ARCIC II. La suite est bien expliquée dans la préface des coprésidents à la Déclaration.

« En conséquence, à la demande du Conseil consultatif anglican (à sa réunion de septembre 1981 à Newcastle), nous avons étudié la doctrine de la justification qui, au temps de la Réforme, a été une cause particulière de dispute ».

La préface continue en expliquant que la commission a consacré plus de 3 ans à cette tâche. On ne traite pas de la justification toute seule, mais dans le contexte du rôle de l'Église dans l'œuvre salvifique du Christ. On dit notamment que la commission a été « grandement aidée par la déclaration « *La justification par la foi* » publiée en 1983 par la Consultation luthérienne-catholique aux États-Unis.

Nous n'aurons pas le temps de passer à l'examen détaillé de ce document de l'ARCIC II (la traduction française a plusieurs erreurs).

a) Il analyse d'abord 4 difficultés dans le passé : la compréhension exacte de *la foi*, de *la justification*, du rôle des *bonnes œuvres* et du rôle de *l'Église* dans le processus du salut.

b) Il examine ces 4 thèmes dans le contexte de la théologie contemporaine et vient à la conclusion que les différences du passé étaient dues plutôt à des malentendus, qu'on est aujourd'hui en mesure de dissiper.

c) La conclusion est d'une importance capitale : « L'équilibre et la cohésion des éléments constitutifs de la doctrine chrétienne sur le salut ont été partiellement obscurcis au cours de l'histoire et des controverses. Dans notre travail, nous avons essayé de redécouvrir cet équilibre et cette cohérence, et de les exprimer ensemble. Nous sommes parvenus à la conviction commune que ce n'est pas là un domaine où des différences qui pourraient subsister quant à l'interprétation théologique ou à l'accent ecclésiologique, que ce soit à l'intérieur de nos communions ou entre elles, peuvent justifier la persistance de notre séparation. Nous croyons que nos deux communions sont d'accord sur les aspects essentiels de la doctrine du salut et sur le rôle de l'Église à cet égard. »

L'an dernier la Congrégation pour la Doctrine de la Foi a publié ses *observations* sur le rapport. On l'appelle « un jugement doctrinal auctoritatif », mais on ajoute qu'« il est offert aux membres de la commission afin de promouvoir le dialogue ». On accepte que l'accord est capable d'une interprétation conforme à la foi catholique, mais on ne peut pas aller jusqu'à affirmer avec la commission que les 2 communions « sont d'accord sur les aspects essentiels de la doctrine du salut et sur le rôle de l'Église à cet égard » et on critique un langage qu'on appelle plutôt *symbolique* et insuffisamment *univoque*. La Congrégation a peut-être oublié que la Déclaration ne prétend pas être un traité systématique et complet ; elle dit avec soin que « les différences qui pourraient subsister » ne « peuvent justifier la persistance de notre séparation », c'est tout, mais c'est déjà beaucoup !

II. Réception du rapport final et son évaluation

Il faut d'abord faire une distinction. Il s'agit de la distinction faite, par exemple, très nettement dans le rapport officiel du COE de Vancouver, publié en 1983, entre *l'évaluation critique* par les Églises d'un texte (en l'occurrence le texte de Lima sur BEM), conduisant à leurs *réponses officielles*, d'une part, et le *processus spirituel de réception*, d'autre part. Le rapport de Vancouver explique que la distinction est double. En 1^{er} lieu, le processus d'évaluation et de réponse variera considérablement d'une confession à une autre, selon les structures d'autorité de chacune ; la réception, par contre, engagera l'ensemble des fidèles et ne pourra pas être résumée dans une série de propositions, un texte ou un vote. En

2^e lieu, les réponses officielles ont été demandées aux Églises dans un délai fixé et avec des questions précises à aborder. Les réponses seront donc nécessairement provisoires ; on pourrait sans doute dire que les textes eux-mêmes ont un caractère provisoire. Si on parle, par exemple, à propos de l'ARCIC, d'un « rapport final » cela ne signifie pas « définitif ». Dans le cas de l'ARCIC comme dans celui de Lima, les commissions ont terminé la tâche qui leur était assignée et ont publié leurs conclusions ; cependant il ne s'agit, ni dans un cas, ni dans l'autre, d'un accord plénier déjà achevé et complet, mais plutôt d'une étape importante dans le dialogue où on sent le besoin de le soumettre aux Églises concernées avant de le poursuivre.

La réponse officielle de la Communion anglicane au R.F. était finalement donnée par la conférence de Lambeth l'été dernier (1988) ; la réponse officielle de l'Église catholique romaine, qui devait en principe sortir au même moment, est toujours attendue avec une impatience, voire une inquiétude croissante. Mais il y a toutes raisons d'espérer que sa publication est imminente. Avant de regarder de plus près le jugement de la conférence de Lambeth de 1988 il serait utile de dire un mot sur le processus d'évaluation suivi par les 2 Communions.

D'abord il a été décidé, entre le conseil consultatif anglican, organe de liaison entre les Églises de la Communion anglicane, et le Secrétariat romain pour l'unité, de poser les mêmes questions. Sur les accords sur l'Eucharistie et sur le ministère, on voulait savoir si on jugeait qu'ils étaient « en consonance substantielle » avec la foi de l'Église d'Angleterre et de la Communion anglicane, et aussi avec la foi de l'Église catholique. Sur l'accord moins complet sur l'autorité, on voulait poser non pas la question de *consonance* mais celle de convergence, de savoir si on pouvait y reconnaître une convergence suffisante pour continuer le dialogue sur la base de ces 2 textes.

Le processus anglican est compliqué à décrire. Il suffit de dire – et je me borne à parler ici de l'Église d'Angleterre, mais notre façon de procéder était typique – que chaque accord a reçu des critiques et des appréciations d'une commission doctrinale et a été le sujet d'un débat dans le « General Synod » (synode national) et que ces appréciations ont été reflétées dans les 3 *Élucidations* dans le R.F.

Après la publication du R.F. et après la publication en 1985 d'une appréciation théologique par notre commission doctrinale, des résolutions positives ont été votées par le G.S. en 1985. Ensuite les mêmes résolutions étaient envoyées aux diocèses, ce qui permettait une discussion et un vote dans le synode de chaque doyenné, suivis d'une discussion et d'un vote dans le synode de chaque diocèse. Après avoir eu l'approbation des diocèses par une

majorité impressionante, le G.S. a dû donner son vote définitif ; ce qu'il donna en novembre 1986. Cette approbation aussi était impressionante ; mais il faut admettre que la majorité cette fois était moins grande – on avait eu des élections le 19 septembre 1985. Il faut aussi admettre que le R.F. a provoqué des réserves dans d'autres Églises de la Communion anglicane, notamment en Irlande et en Amérique Latine – mais aussi des approbations plus inconditionnelles dans d'autres encore.

Ce qui était demandé par la nature même du dialogue était une réponse officielle, non pas de chaque Église de la Communion anglicane agissant individuellement, mais de la Communion elle-même. Il faut donc passer aux 5 « résolutions » votées par l'ensemble de l'épiscopat anglican à la conférence de Lambeth, tenue à Canterbury l'été dernier.

1. La Conférence reconnaît que les accords de l'ARCIC I sur l'Eucharistie et sur le ministère et leurs élucidations sont en consonance substantielle avec la foi des anglicans.

2. La Conférence fait bon accueil à l'assurance que, dans le contexte d'une ecclésiologie de communion, ARCIC II va procéder à l'exploration ultérieure de questions particulières... [réconciliation des ministères, ordination des femmes, questions éthiques, questions d'autorité (Écriture et Tradition), rôle des laïcs dans les structures de décision].

3. La Conférence fait bon accueil aux 2 textes sur l'autorité dans l'Église avec les élucidations et les accepte comme base solide pour la direction et l'ordre du jour pour le dialogue sur l'autorité qui continue. Elle encourage l'ARCIC II dans son travail sur la primauté universelle et la collégialité.

4. La Conférence reconnaît, en accueillant le fait que l'ordination des femmes reste à l'ordre du jour de l'ARCIC II, que cela pose sur nous la responsabilité grave de mesurer les implications pour l'unité de la Communion anglicane et de l'Église universelle de toute action sur cette question.

5. La Conférence accueille chaleureusement le 1^{er} rapport de l'ARCIC II sur *le salut et l'Église...*

Une note explicative précise que les réponses des Provinces aux 2 premiers textes du R.F. représentaient un oui clair (a clear yes) ; les réponses sur l'Autorité étaient « généralement positives », mais avec pas mal de questions sur le rôle de l'évêque de Rome, sur la collégialité et sur le rôle des laïcs.

Pendant tout ce temps, le R.F. a été envoyé à toutes les conférences épiscopales du monde. Il est intéressant de noter que même les épiscopats de pays où les anglicans sont pratiquement inexistantes se sont ainsi vu offrir la possibilité de réfléchir, par exemple

aux relations entre le primat universel et les autres évêques et aussi de formuler par écrit leurs jugements et leurs souhaits. Malheureusement nous ne savons pas combien en ont profité. Trois réponses ont été publiées ; mais il semble que la Curie a découragé la publication d'autres réponses et on ne peut consulter que ces trois, c'est-à-dire les réponses des conférences américaine, française et anglaise. Toutes les trois sont à la fois très sérieuses et très positives, mais je me borne ici à 3 remarques.

1) Les observations de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi n'ont eu apparemment aucune influence sur ces 3 réponses.

2) En tant qu'anglican anglais je suis content de pouvoir porter témoignage au ton si généreux, si ouvert et si irénique de la réponse catholique anglaise. Il faut saluer la révolution dans l'attitude de l'Église catholique romaine en Angleterre envers l'anglicanisme.

3) Les réponses anglaise et française fixent une attention toute particulière sur la doctrine de la réception, objet de longues réflexions dans les 2 textes sur l'autorité dans l'Église. La réponse française dit, par exemple : « La réception est un fait d'Église. Il est regrettable que la théologie catholique des temps modernes l'ait oublié. Elle vient seulement d'être redécouverte depuis le Concile de Vatican II ».

III. D'autres évolutions dans les 2 communions

J'aurais aimé terminer cet examen sur un ton optimiste ; malheureusement la véracité et l'honnêteté le défendent. Si la Conférence de Lambeth a donné un accueil positif et chaleureux au travail de l'ARCIC, elle a aussi montré son impuissance devant un problème qui met en cause l'unité et la cohérence de la Communion anglicane.

Certaines Églises de la Communion anglicane ont procédé à l'ordination de femmes-prêtres entre la Conférence de Lambeth de 1968 et celle de 1978, sans avoir demandé ou sans avoir estimé nécessaire d'obtenir un « nihil obstat » de l'ensemble de la Communion. Ainsi la conférence de 1978 s'est trouvée devant un fait accompli et a dû constater une impasse : toutefois comme les femmes-prêtres ordonnées dans certaines provinces n'ont pas obtenu la « reconnaissance » de toutes les autres Églises, on a pu sauver la « pleine communion », au moins au niveau des évêques ; c'est qu'au point de vue strictement juridique, chaque Église (province ou groupe de provinces) étant pleinement autonome, on a dû lui reconnaître le droit d'agir unilatéralement.

En janvier de l'an dernier (1988) j'étais observateur anglican à un colloque catholique sur les conférences épiscopales, à Salamancque ; avec un regard sur la conférence de Lambeth qui devait se tenir en juillet et août, et conscient que certaines Églises, notamment l'Église épiscopaliennne des États-Unis étaient fermement résolues à procéder à l'ordination de femmes-prêtres, je disais : « Cette situation traumatisante amène beaucoup d'anglicans à poser la question suivante : quelle crédibilité peut-on accorder à une communion d'Églises qui ne possède aucune structure d'autorité assez forte pour la maintenir dans l'unité et qui semble finalement impuissante devant la menace de sa propre désintégration ? »

[Les conférences épiscopales *Cogitatio Fidei* 149 - p. 494]

Je n'ai pas besoin de vous raconter la suite. Une longue résolution de la Conférence a enregistré et confirmé l'impuissance de la Communion à limiter l'autonomie des Églises-membres ; le 11 février 1989 à Boston, les américains ont ordonné évêque une femme ; l'Archevêque de Canterbury, agissant comme primate de toute l'Angleterre, a confirmé que selon la loi actuellement en vigueur l'Église d'Angleterre ne peut reconnaître ni une femme évêque, ni les prêtres, hommes ou femmes, qu'elle ordonnerait.

Les conséquences pour le dialogue anglican-catholique sont très lourdes. Outre l'obstacle grave à la réconciliation des ministères, il y a la question de la consistance ecclésiologique de la Communion anglicane. On avait dit au début que ce dialogue offrait la plus grande promesse de succès ; du côté catholique, cet optimisme se fondait sur une perception d'une réalité ecclésiale dans l'anglicanisme beaucoup plus dense que dans les fédérations mondiales qui groupaient les luthériens et les réformés. Une communion qui aurait décidé l'ordination des femmes aurait posé de grands problèmes ; une communion qui est incapable de prendre une décision pose des problèmes aussi graves. Et pensant à cette vision de « l'unité par étapes », doit-on maintenant envisager que l'Église catholique sera conduite à entreprendre une prochaine étape du dialogue, non pas avec la Communion anglicane (si on pouvait encore parler d'une « communion ») mais avec certaines des Églises de cette Communion ?

Du côté catholique, on est obligé de voir dans ce souci légitime de mettre fin au schisme de Mgr Lefebvre qui semble préoccuper le Saint Siège un facteur qui poussera à la réserve dans le domaine œcuménique. L'Église catholique a aussi ses problèmes internes ; mais la résolution de la grande question doctrinale sur la relation entre l'évêque de Rome et ses frères dans l'épiscopat aurait aussi des répercussions dans les Églises orthodoxes, anglicanes et protestantes. Aujourd'hui, grâce au mouvement œcuménique, il devient

de plus en plus difficile de classer quoique ce soit comme un problème *interne*, purement domestique. « *Causa nostra agitur* ».

Mais je ne veux pas non plus terminer sur un ton pessimiste. Dans les jours les plus sombres, Lord Halifax et l'Abbé Portal se reconfortaient mutuellement en fixant leurs yeux résolument sur le Dieu de l'espérance : « Ce n'est pas un rêve. La chose est aussi certaine que jamais ».

Chanoine R. GREENACRE